

OBJET

Finances locales 7.1
décisions budgétaires

Approbation des tarifs
du séjour Jeunesse
été 2024

DATE DE CONVOCATION

7 juin 2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 29

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240613-2024-06-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024

Affichage : 18/06/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-06-37

L'an deux mil vingt quatre
le treize juin à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL
– M. GOMIS – Mme DUDOUEY – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER
– M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. JEANJEAN –
Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme DESANGLOIS

Excusés ayant donné pouvoir

Mme SEMIEM à Mme MEZRAR
Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE
M. BRUNET à Francis GESLIN
M. MIZABI à Mme VANDEL
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE
Mme DUCHEMIN à M. GOMIS
M. LEMAIRE à Mme QUOD-MAUGER
Mme DUVAL à M. ROGERET
M. PETIT à Mme BARRIERE
M. FRESSEL à Mme CREVON
M. BIGOT à Mme BOSQUIER
M. BULARD à Mme DESANGLOIS
Mme FRIBOULET à M. LE NOE

Mme Malinge est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Elisabeth VANDEL, Adjointe à la Maire en charge de l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse et la Coopération.

La Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf accueille et ouvre ses activités aux jeunes de 3 à 25 ans. Dans le cadre de sa programmation estivale 2024, différentes activités sont proposées notamment l'organisation d'un séjour en Auvergne au centre d'accueil les Mésanges de la Bourboule (63) situé dans le parc régional des volcans d'Auvergne, classé patrimoine de France. Une aventure volcanique ouverte aux enfants de 7 à 13 ans qui pourront profiter de nombreuses animations telles que le cani-marche, la découverte des perlites (billes volcaniques), la baignade au lac de la Tour d'Auvergne ou encore la visite d'une chèvrerie.

Les objectifs de ce séjour sont multiples. Ils visent plus particulièrement à permettre le départ du plus grand nombre d'enfants sur un séjour avec nuitées, la découverte de multiples activités dans un environnement privilégié et l'expérimentation de la vie collective et de ses règles dans un contexte qui sort le public concerné de son cadre de vie quotidien.

Il est donc demandé au Conseil municipal de fixer les tarifs du séjour proposé durant l'été 2024, soit :

Le séjour	Nbr e de jours	Périod e	Nbe d'enf ants	Age des enfa nts	Tarif CAT A	Tarif CAT B	Tarif CAT C	Tarif CAT D	Tarif HC
Séjour en Auvergne	7	Du 15 au 21 juillet 2024	20	7 à 10 ans	150 €	170 €	180 €	200 €	300 €
Séjour en Auvergne	7	Du 15 au 21 juillet 2024	28	11 à 13 ans	150 €	170 €	180 €	200 €	300 €

Vu

L'article R2221-97 du Code des collectivités territoriales ;

Considérant

Que la participation des familles est calculée sur une base comprenant l'hébergement, l'alimentation, les activités ainsi que les frais de gestion (personnel encadrant) ;

Que le tarif réglé par la famille est fonction du quotient familial ;

Que les familles ont la possibilité d'effectuer le paiement du séjour en plusieurs fois ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 29

voix contre 0

Abstention 0

Article unique : d'approuver les tarifs du séjour été 2024 sur la base du tableau ci-dessous présenté.

Le séjour	Nbre de jours	Périod e	Nbe d'enf ants	Age des enfa nts	Tarif CAT A	Tarif CAT B	Tarif CAT C	Tarif CAT D	Tarif HC
Séjour en Auvergne (La Bourboule)	7	Du 15 au 21 juillet 2024	20	7 à 10 ans	150 €	170 €	180 €	200 €	300 €
Séjour en Auvergne (La Bourboule)	7	Du 15 au 21 juillet 2024	28	11 à 13 ans	150 €	170 €	180 €	200 €	300 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240613-2024-06-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024

Affichage : 18/06/2024

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits